



Sommaire du numéro 141 Semaine du 5 au 11 juin 2017

4 PANORAMA SOCIOPROFESSIONNEL

Le monde de la santé mobilisé pour les législatives

6 PANORAMA MÉDICAL

Puberté précoce : Toulouse et Lyon particulièrement concernées

8 PANORAMA THÉRAPEUTIQUE

Polyarthrite rhumatoïde : feu vert de la FDA pour le sarilumab de Sanofi
Sclérose en plaques : AMM pour Fampyra
Biosimilaires : Biogaran accélère
Groupe Aboca : de la tradition à l'innovation

12 À LA UNE

« L'impression de sortir d'un long tunnel de cinq ans »
« Généraliste, je me présente face à Marisol Touraine aux législatives »
Il n'y a jamais eu autant de médecins... aussi mal répartis
Santé publique : le syndrome des éoliennes existe-t-il ?

19 DOSSIER

Pédiatrie

Hospitalisation à domicile : une pratique à développer en pédiatrie
Infectiologie : conseils pour raccourcir la durée d'une antibiothérapie
Fièvre : le traitement antipyrrétique ne prévient pas les convulsions
Vitamine A chez l'enfant : des conclusions plutôt rassurantes

25 FMC LES 10 POINTS CLÉS

Pneumologie

Bpcp : prise en charge graduée

26 CARRIÈRES SANTÉ

CE NUMÉRO EST ASSEMBLÉ AVEC UN ENCART « OUVRAGES » SUR LE FICHIER ABONNÉS, ET UN ENCART « ABONNEMENT » SUR LE FICHER PROSPECTS.



ABONNEZ-VOUS À EGORA L'HEBDO SUR
EGORA.FR

Edito

CATHERINE LE BORGNE RÉDACTRICE EN CHEF



DR

Liberté d'installation

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Ferrand » a remué de bien mauvais souvenirs parmi les médecins libéraux. Ces derniers pensaient avoir définitivement tourné la page des années Touraine et du spectaculaire épisode de l'hiver 2012, où l'on vit les libéraux déjà échaudés par l'avenant n° 8 à la convention médicale, réformant l'exercice des honoraires libres, arpenter les pavés parisiens aux côtés des internes pour dénoncer le projet de loi Le Roux.

Cosigné par Richard Ferrand, qui en fut d'ailleurs le rapporteur, ledit projet de loi visait à permettre aux mutuelles d'élargir les réseaux de soins aux médecins libéraux, ce qu'elles ne pouvaient pas faire. Et on sait désormais que M. Ferrand était un conseiller appointé des Mutualées de Bretagne. Face à la détermination

des libéraux et, surtout, confronté à la menace réelle d'un blocage généralisé des hôpitaux par les internes en surchauffe, le gouvernement a battu en retraite. Et c'est donc largement expurgé et désactivé à coups d'amendements parlementaires que le texte a été repris, puis voté par l'Assemblée nationale l'année suivante. Donc, ces souvenirs surgissent, alors que Richard Ferrand (toujours soutenu par le président

de la République et son gouvernement, contre l'opinion générale) détiennent le portefeuille de la Cohésion des territoires. Et qu'à ce titre il lui revient de prendre à bras-le-corps, avec le ministère de la Santé évidemment, le problème de l'inégalité de l'accès aux soins et, bien entendu, des déserts médicaux (voir p. 14). Alors on se dit qu'entre un assureur, directeur de cabinet de la ministre de la Santé, et un ancien mutualiste à la Cohésion des territoires, on peut raisonnablement poser la problématique de la liberté d'installation. Hier garantie par le candidat Macron, certes, mais demain ? ☐

LE TEXTE A ÉTÉ LARGEMENT EXPURGÉ ET DÉSACTIVÉ À COUPS D'AMENDEMENTS PARLEMENTAIRES

Conception graphique : A noir, www.anoir.fr

Photo de couverture : Shutterstock

egora-LE PANORAMA DU MÉDECIN® est une publication de Global Média Santé SAS. Principal actionnaire : Atmed SAS www.globalmediasante.fr. Capital de 4 289 852 euros/Durée de 99 ans à compter du 30.03.99. ISSN : 0339-073X. Dépôt légal à parution. N° commission paritaire : 0419 T 82549.

Impression : SIEP, 77590 Bois-le-Roi.

L'organigramme complet de tous nos collaborateurs sur www.egora.fr/redaction



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
Global Média Santé
et Ecofolio.



IMPRIM'VERT®